

Réf: Dossier N° 086650

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE LES MERVEILLES DE LA NATURE
IVOIRIENNE » en abrégé « SOMNI - SARL »

Siège social Alépé, Alépé, RESIDENTIEL, Lot 3, Ilot 45

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/02/2022 , et enregistrés au CEPICI le 24/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE LES MERVEILLES DE LA
NATURE IVOIRIENNE » en abrégé « SOMNI - SARL »

Objet : ACHAT ET VENTE DE PRODUITS AGRICOLES BRUTES
OU SEMI TRANSFORMES NOTAMMENT LE CACAO , LE CAFE ,
L'ANACARDE , LATEX D'HEVEA (FOND DE TASSE);

ACHAT ET VENTE DES FRUITS DE THAUMATO COCUS
DE DANIELLI , DE NOIX DE COLA ET PETIT COLA , NOIX DE
PALMISTE , BEURRE DE KARITE ;

ACHAT ET VENTE DE PRODUITS VIVRIERS ;

COMMERCE GENERAL ;

PRESTATIONS DIVERSES , SECURITE GARDIENNAGE ,
ENTRETIEN ET FOURNITURE DE BUREAU.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

-L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS
BIENS MEUBLES ET
IMMEUBLES, EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS
ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN
GARANTIE DES BIENS SOCIAUX.

-LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS
DE COMMERCE.

-LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE
EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE

-ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES, ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Alépé, Alépé, RESIDENTIEL, Lot 3, Ilot 45

Dirigeant(s) : M YOH BLE SALOMON DAVID (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-02075 du 12/04/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°15974/GTCA/RC/2022 du 12/04/2022

